

NE PLUS SE TAIRE, C'EST DEJA AGIR ET NOUS AIDER A LUTTER

RAPPORT SUR L'ANTISEMITISME EN BELGIQUE

WWW.ANTISEMITISME.BE

ANNEE 2010



Antisemitisme.be

1000 Brussel - 02737 1000

1000 Brussel - 02737 1000

EVENT CATEGORIES: **1000 Brussel - 02737 1000**

- Annee 2011**
Liste des incidents concernant la communauté juive pour l'année 2011
- Annee 2010**
Liste des incidents concernant la communauté juive pour l'année 2010
- Annee 2009**
Liste des incidents concernant la communauté juive pour l'année 2009
- Analyse - Incidences 2009**
Analyse des incidents survenus au cours de l'année 2009
- Rapport spécial "Hombé d'été"**
Analyse spécifique à la période décembre 2008 - janvier 2009
- Rapport on antisemitism in Belgium 2008-2009**
Stephen Roth Institute for the study of antisemitism and racism. Report on antisemitism in Belgium.

Date: 24/12/2010
Propos antisémites sur le blog de Viviane Teitelbaum
[Full Story...]

Date: 05/12/2010
Agression contre un jeune élève d'une école juive à Anvers
[Full Story...]

Date: 02/12/2010
Tag antisémite sur la porte d'un magasin à Bruxelles
[Full Story...]

Date: 29/11/2010
Propos antisémites à l'encontre du président du Parti Populaire

ANTISEMITISMEBE@HOTMAIL.COM

Les mots peuv... plus mal que les maux

libraire extrém...
CV qui fut l'un de plus...
antisémites. Le 8 novembre...
2009 pour ce motif se rassem...
blant devant la librairie pour...
"Nuit de Cris" et l'auvergne...
gave d'a...

www.antisemitisme.be

Table des matières

Méthodologie	p. 3
Analyse des incidents	p. 5
Analyse graphique	p. 11
Relevé des incidents	p. 17

www.antisemitisme.be

Méthodologie

www.antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site, géré par un groupe de bénévoles, travaille avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB) et en collaboration étroite avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coördinatie Comité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via les « hotlines » du BESC et du CKJGA (par téléphone ou fax), via l'adresse e-mail antisemitismebe@hotmail.com ainsi que par des contacts fréquents avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR), organisme public en charge de la lutte contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet www.antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés au CECLR, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration quotidienne existe entre le CECLR, le CCIB et www.antisemitisme.be. Les incidents sont communiqués dans les deux sens afin que le CECLR et www.antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Ces incidents sont également transmis au CCIB, au CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique), au FJO (Forum der Joodse Organisaties (Anvers)) ainsi qu'au Service Social Juif afin que des suivis juridiques et psychologiques soient assurés.

Par ailleurs, une cellule de veille relative à la lutte contre l'antisémitisme a été mise sur pied et se réunit périodiquement pour faire le point sur l'évolution des dossiers. Cette cellule, gérée par le CECLR, réunit des représentants du CECLR, du CCIB, du FJO, du CCOJB, du site www.antisemitisme.be et des cabinets des ministres de l'Intérieur, de la Justice et de l'Égalité des Chances.

antisemitismebe@hotmail.com

Tel : (fr) 02 534 31 84 / 0498 91 29 19– (nl) 03 218 91 00 / 0478 88 11 88

Fax : 02 534 31 80

Rapport sur l'antisémitisme en Belgique – Année 2010

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation), de l'idéologie (insultes, propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts,...) ou de l'internet. En effet, depuis 2009, tant ils sont nombreux, une catégorie spécifique aux propos antisémites tenus sur internet se distingue de la catégorie « idéologique ».

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques, de bâtiments et institutions communautaires ou encore sur l'espace public (internet en fait partie).

Ils sont également classifiés par ville. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'ils dépassent les frontières d'une seule ville, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un ultime croisement des informations de www.antisemitisme.be et du CECLR est effectué avant la publication du rapport.

www.antisemitisme.be

Analyse des incidents antisémites recensés au cours de l'année 2010

I. Tendances générales

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, **52 incidents antisémites** ont été recensés en Belgique. Par rapport à l'année 2009, on note une diminution de 52%.

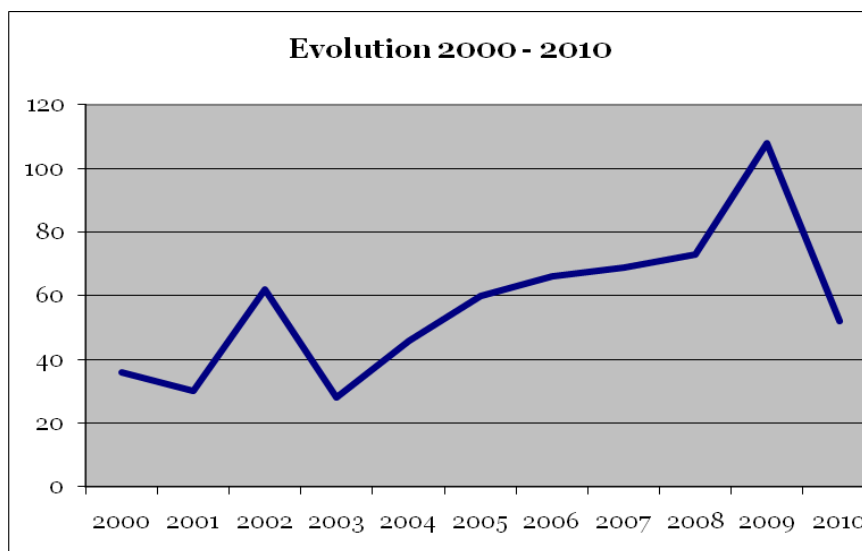
Il est à noter que le début de l'année 2009 a été particulièrement intense. Pour le seul mois de janvier 2009, 41 incidents avaient été recensés suite à l'importation du conflit israélo-palestinien en Belgique et à l'opération « *Plomb durci* ».

Cette tendance à l'importation se vérifie à chaque événement important en Israël et dans les territoires palestiniens. Ainsi par exemple, en 2002, on dénombrait pour les mois d'avril et de mai 34 incidents antisémites. Ce nombre particulièrement élevé s'expliquait alors par les réactions suite à l'épisode de « *Jénine* ».

Paradoxalement, la diminution importante des signalements enregistrée en 2010 ne se traduit pas par une augmentation du sentiment de sécurité sur le terrain. De nombreux témoignages de membres de la Communauté juive vont dans le sens d'un climat très pesant où le Juif est fréquemment associé à l'Israélien et où l'antisionisme flirte avec l'antisémitisme et où il est bon de ne pas afficher trop clairement sa judaïté.

Enfin, de nombreux débordements verbaux sont banalisés, en particulier dans les médias écrits et télévisuels. Cela va d'une émission de jeu « *De Pappenheimer* » sur la VRT, chaîne publique flamande, lors de laquelle le présentateur et le président du Parlement flamand, Jan Peumans, véhiculent leurs clichés sur les Juifs, aux propos du Commissaire européen belge, Karel De Gucht, qui provoquent des réactions étonnantes du grand quotidien francophone qu'est le journal « *Le Soir* », ceci, sans parler du Juif buveur de sang mis en scène par des militants d'extrême gauche lors d'une manifestation à l'occasion de l'assemblée générale de la banque Dexia ou d'autres clichés véhiculés lors d'actions de boycott dans les supermarchés ou lors d'événements où Israël est mis en avant (Salon des vacances, Foire du Livre...).

II. Evolution de l'antisémitisme en Belgique ces 10 dernières années



Année	Nombre d'incidents
2001	30
2002	62
2003	28
2004	46
2005	60
2006	66
2007	69
2008	73
2009	109
2010	52
Total	595

Outre la particularité de l'année 2002 expliquée ci-dessus, nous notons une évolution constante à la hausse des incidents antisémites recensés en Belgique, et ce, jusqu'à l'année 2009. La diminution enregistrée en 2010 peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- Outre l'épisode de la « flottille » qui a suscité quelques réactions antisémites, il n'y a pas eu d'évènements comparables à ceux qui se sont déroulés lors de l'opération « *Plomb durci* » en 2009 ;
- Malgré les instruments légaux mis à leur disposition (lois de 1981 et de 1995), de nombreuses victimes ne portent plus plainte parce que lorsqu'elles ou des connaissances l'ont fait par le passé, tantôt le policier refusait de faire mention d'une intention antisémite lors de l'établissement du procès-verbal, tantôt aucune suite n'était apportée par le parquet ;
- Internet foisonne de commentaires antisémites et le nombre de signalements recensés peut varier d'une année à l'autre selon que les internautes soient plus ou moins actifs derrière leur ordinateur.

III. Les villes touchées

Les villes les plus touchées sont **Bruxelles** (14) et **Anvers** (9), suivent Saint-Trond et Ostende (1). Certains signalements de nature antisémite ou négationniste sont véhiculés par les médias (presse écrite, télévision, internet...) et touchent plus largement tout le territoire belge (et au-delà). Ceux-ci sont au nombre de 27.

IV. Les types d'incidents

Les actes de violence recensés en 2010 reviennent au niveau de 2008. Nous en décomptons 7. Ces agressions ont uniquement été perpétrées à Anvers (6) et à Bruxelles (1). Ce qui a pu être observé de particulier en 2010, c'est que, aux auteurs les plus fréquents d'actes de violence, à savoir des personnes d'origine arabo-musulmane, s'ajoutent aujourd'hui des personnes d'origine polonaise, souvent en état d'ébriété lors de leur passage à l'acte.

Quant au nombre de **menaces** et d'**actes de vandalisme et de profanation**, il est en diminution par rapport aux trois dernières années.

Nous comptons, en 2010, 3 menaces et 5 actes de vandalisme et de profanation. Les cibles d'actes de vandalisme ont été principalement des magasins

appartenant à des Juifs et deux synagogues, l'une à Bruxelles, l'autre à Anvers, qui ont fait l'objet de jets de cocktails Molotov.



Quant aux signalements **idéologiques** (insultes, tracts, publications dans la presse...), nous en comptons 12. Cela va de l'insulte sur une personne physique à des manifestations véhiculant des clichés antisémites comme cela fut le cas lors de l'assemblée générale de Dexia.



Rapport sur l'antisémitisme en Belgique – Année 2010

Quant aux signalements antisémites ou négationnistes **sur internet**, nous en comptons 25 pour l'année 2010. Cela reste certes moins qu'en 2009 (34) mais plus qu'en 2008 (20).

Cette donnée doit cependant être relativisée dans la mesure où la spécificité d'internet implique un nombre important de débordements du fait de l'anonymat derrière lequel les internautes se cachent. Ces derniers peuvent donc plus facilement se lâcher. Il est évidemment impossible de disposer de données exactes sur le nombre de propos antisémites diffusés via internet. Nous pourrions passer notre temps sur les sites internet belges et dénoncer tous les débordements mais notre objectif n'est pas de faire évoluer nos statistiques de manière exponentielle.

Les forums de quotidien en ligne sont spécialement touchés et le temps de réaction des modérateurs est encore trop lent. Le réseau social Facebook compte également de nombreux débordements antisémites.

La cellule « Cyberhaine » du Centre pour l'Égalité des Chances travaille avec ces sites internet afin d'informer leurs administrateurs de la situation et les inviter à agir en conséquence. La Federal Computer Crime Unit, département de la police fédérale chargé de poursuivre la criminalité sur internet, a été fréquemment sollicitée dans ce cadre.



V. Les cibles

21 actes ont été commis en 2010 sur des **biens privés et personnes physiques**. Nous revenons ainsi quasiment au niveau de 2008 (27).

Les **bâtiments et institutions communautaires** n'ont été pris pour cible qu'à 3 reprises en 2010. Par contre, différents sites à Bruxelles et à Anvers ont fait l'objet de prises d'information qui peuvent constituer des préalables à des actions futures.

Enfin, l'**espace public** reste la principale cible des signalements recensés. Nous en dénombrons 35 en 2010 pour 41 en 2008 et 55 en 2009. Cette appropriation de l'espace public comprend tant les graffitis sur des immeubles que des articles dans la presse et les propos tenus sur internet.

VI. Pertinence des chiffres

Nous ne parlons ici que des incidents qui nous ont été communiqués ou qui ont fait l'objet d'une plainte pour racisme. Les chiffres repris dans cette analyse reflètent une tendance et non une photographie exacte dans l'antisémitisme en Belgique.

Pour disposer d'une juste appréciation du phénomène, il faut également tenir compte dans ce cadre des incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, où les victimes ne réagissent encore que trop peu, et ce, malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police. Cette communauté spécifique, facilement reconnaissable en tant que juive de par leur habillement traditionnel, constitue une cible privilégiée pour les antisémites.

De plus, pour de nombreuses personnes, comme expliqué dans le cadre de l'évolution (point II.), il paraît inutile de dénoncer les incidents dont ils sont victimes et, de surcroît, porter plainte à la police. Ceci s'explique par l'accueil qui leur est réservé dans certains commissariats et le peu de suites données par la justice.

Enfin, les signalements provenant d'internet, classés dans une catégorie spécifique, sont évidemment plus nombreux que ce que nous publions et nos données ne représentent qu'une tendance de cette réalité.

VII. Conclusion

Malgré les fluctuations classiques des incidents antisémites sur notre territoire, plusieurs données sont à prendre en considération pour évaluer correctement le phénomène de l'antisémitisme en Belgique :

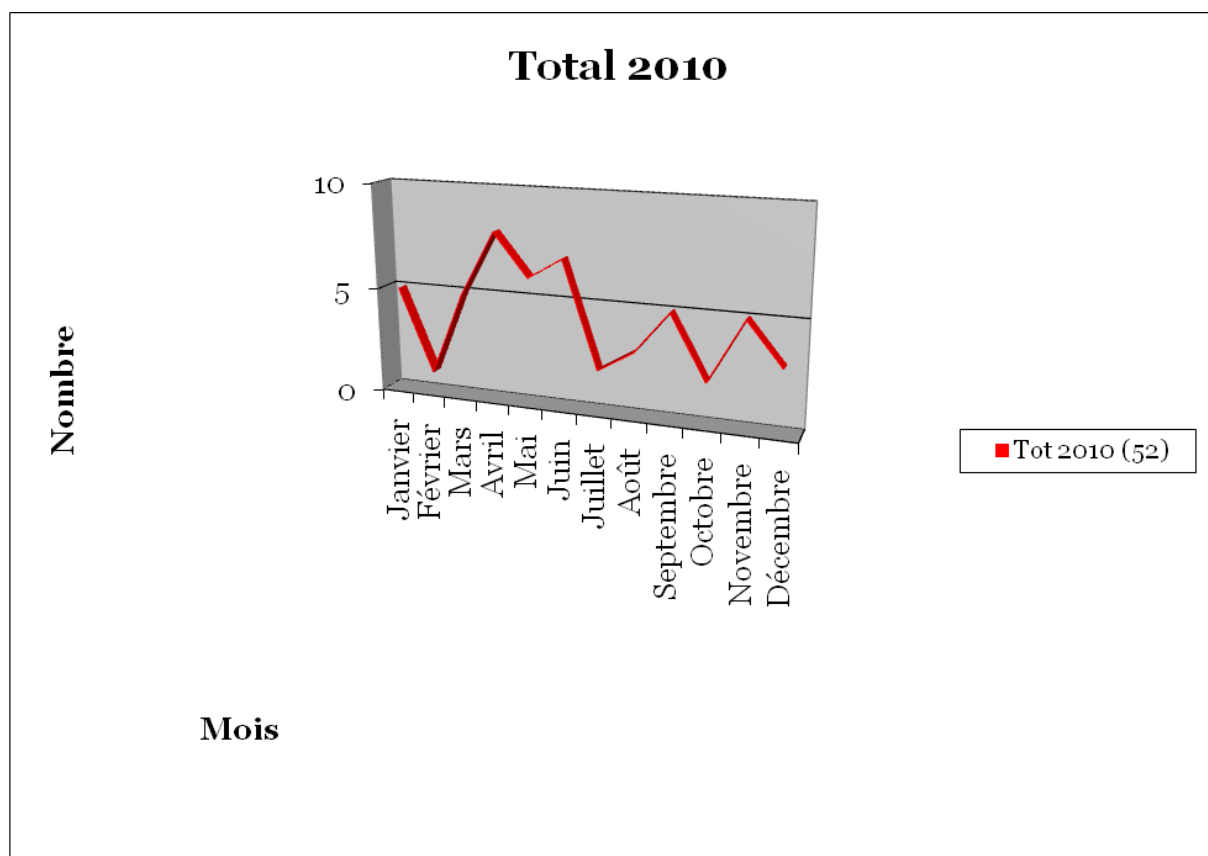
- L'évolution des statistiques des actes antisémites de ces dix dernières années démontrent à suffisance les effets de l'importation du conflit israélo-palestinien. Cette importation est le plus souvent consécutive à des actes perpétrés par des jeunes d'origine arabo-musulmane qui assimilent Israéliens à Juifs et accusent la communauté juive de complicité avec Israël. Il est à préciser que cette importation n'est pas le seul fait de cette catégorie de la population. La propagande antisioniste d'organisations de gauche et d'extrême-gauche, la récupération par certains élus de certains partis politiques à des fins électoralistes ou encore les actions menées par des militants d'extrême-droite contribuent également à cette hausse des actes antisémites en Belgique.
- Internet constitue un média qui offre à ses utilisateurs la possibilité de s'exprimer en toute impunité compte tenu de l'anonymat qui le caractérise, ceci, spécialement sur les forums de discussion ;
- Nous constatons que de nombreuses victimes d'antisémitisme ne se manifestent toujours pas, ceci, malgré les outils juridiques et institutionnels dont ils disposent.

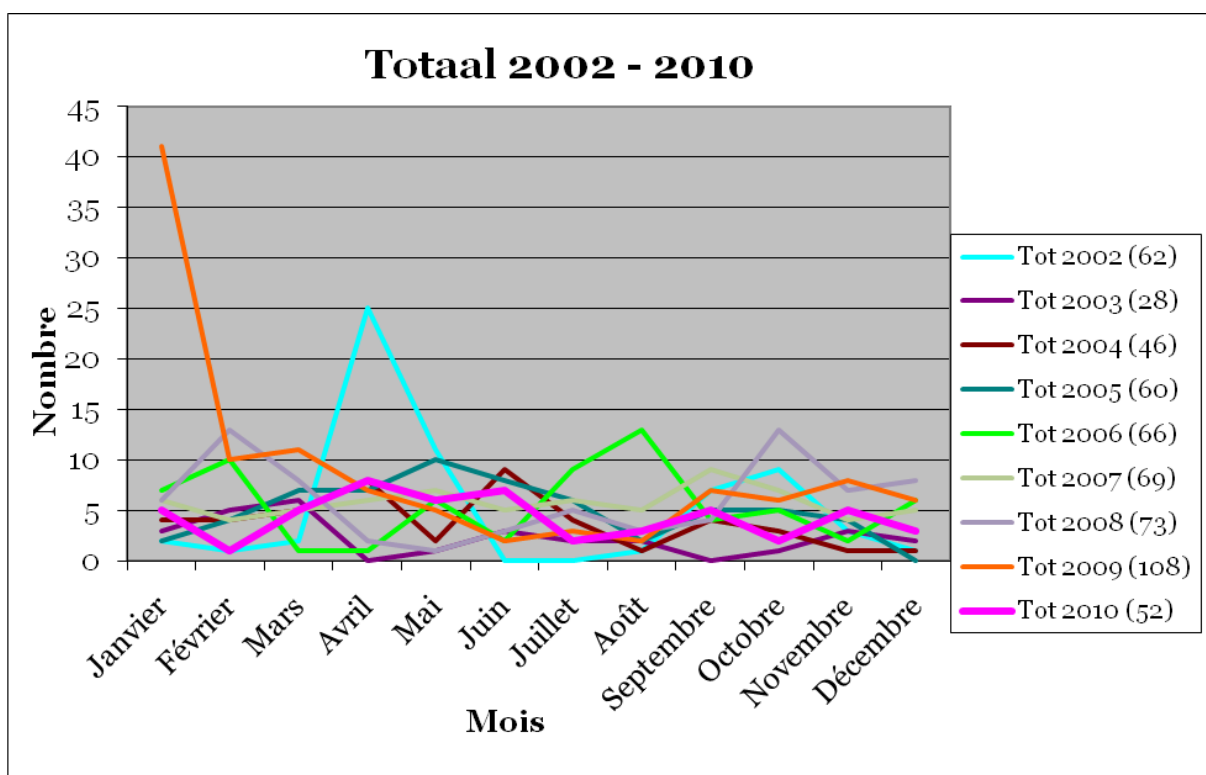
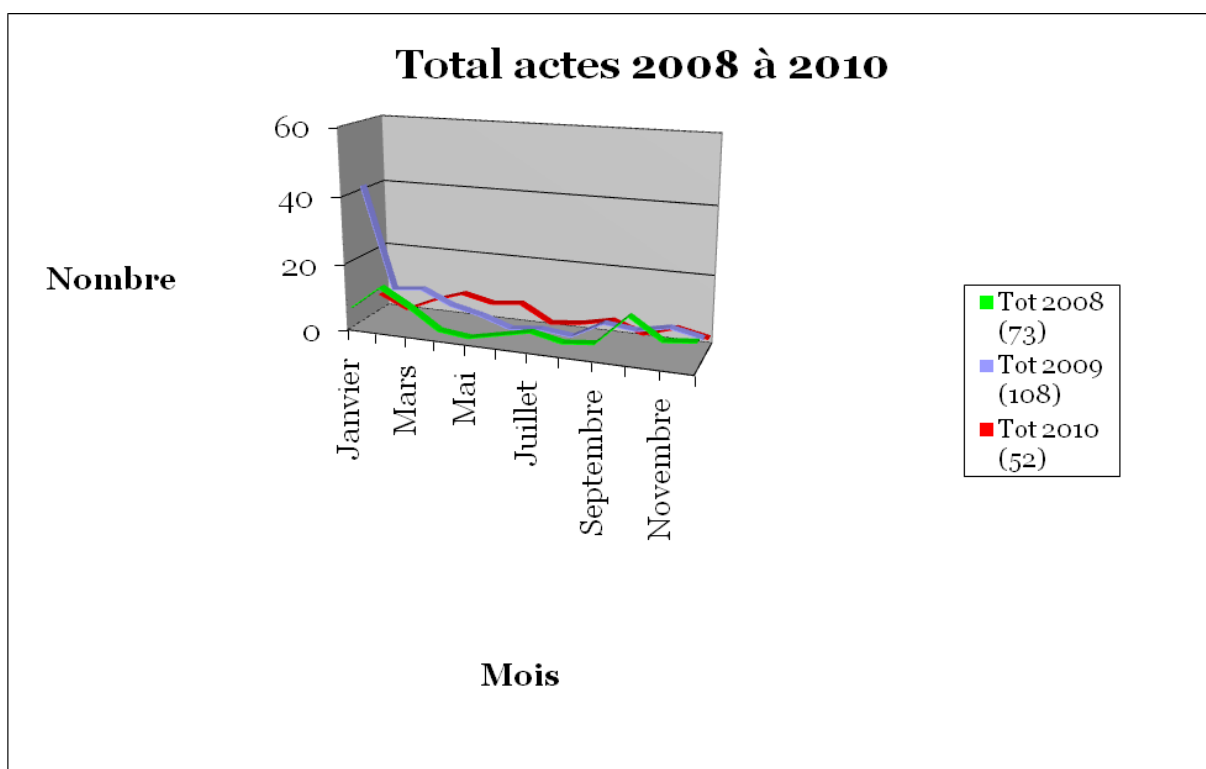
L'antisémitisme ne se quantifie pas seulement par les incidents recensés, il se mesure également à l'atmosphère locale. Que les chiffres augmentent ou diminuent, c'est également les sentiments d'insécurité et de malaise qui constituent le baromètre de l'antisémitisme. Tant que les membres de la Communauté juive auront peur d'afficher leur judaïsme sur la voie publique, tant qu'ils ne pourront pas circuler comme tout citoyen belge en toute sécurité lorsqu'il arbore un signe apparent de judaïté (kippa, étoile de David ...), l'antisémitisme devra être combattu.

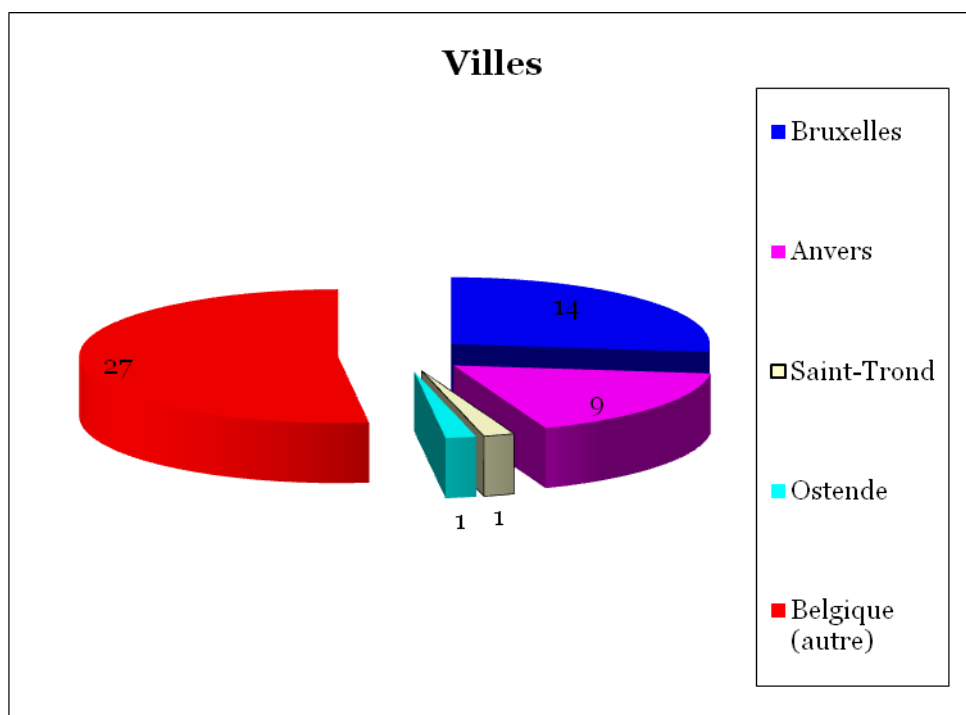
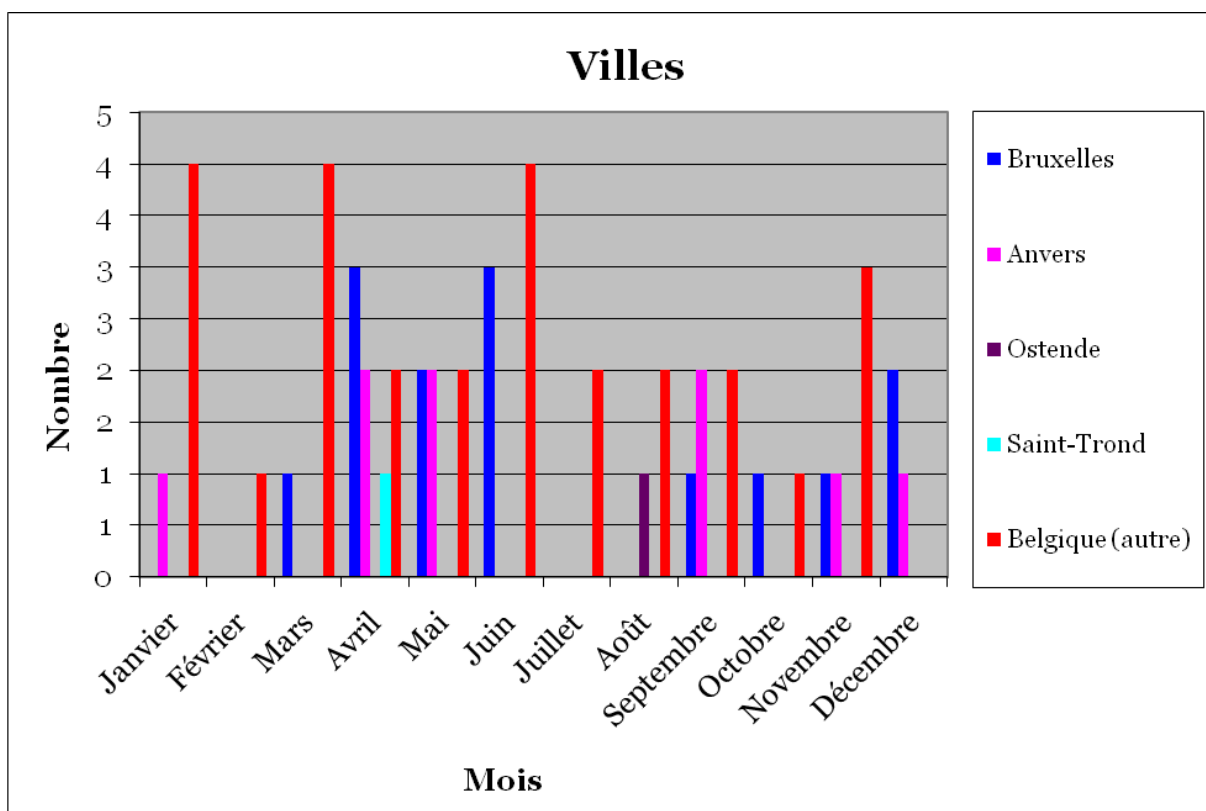
Enfin, outre l'antisémitisme violent, la préoccupation la plus importante reste idéologique. On assiste à une propagande permanente contre la légitimité d'Israël d'exister comme un Etat juif. Cette propagande est conduite par des organismes de gauche et pro-palestiniens et se diffuse dans l'opinion publique générale (manifestations, tracts, presse écrite, radio et télévisuelle, internet...).

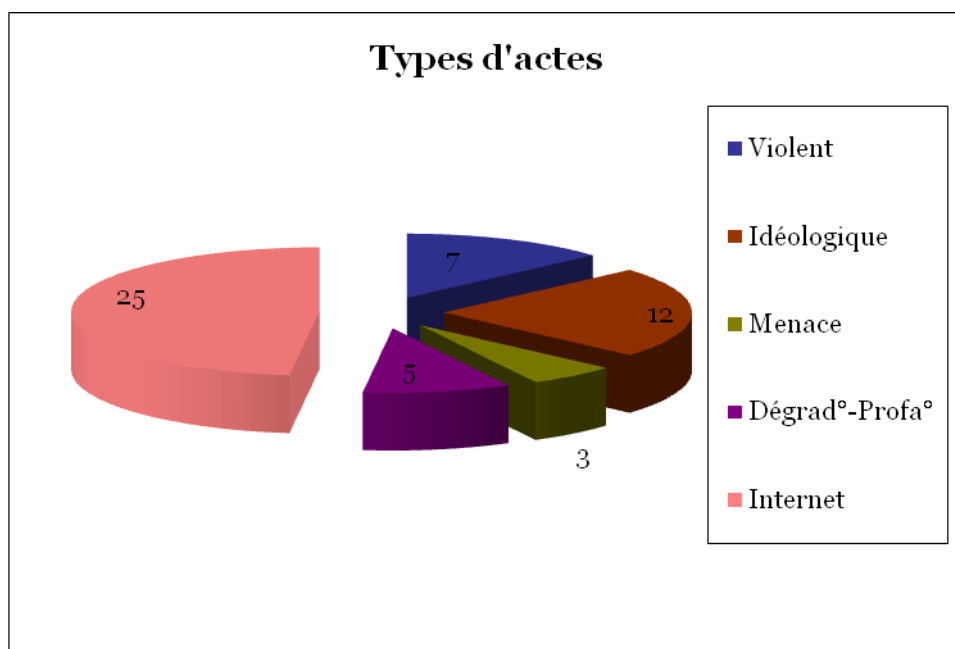
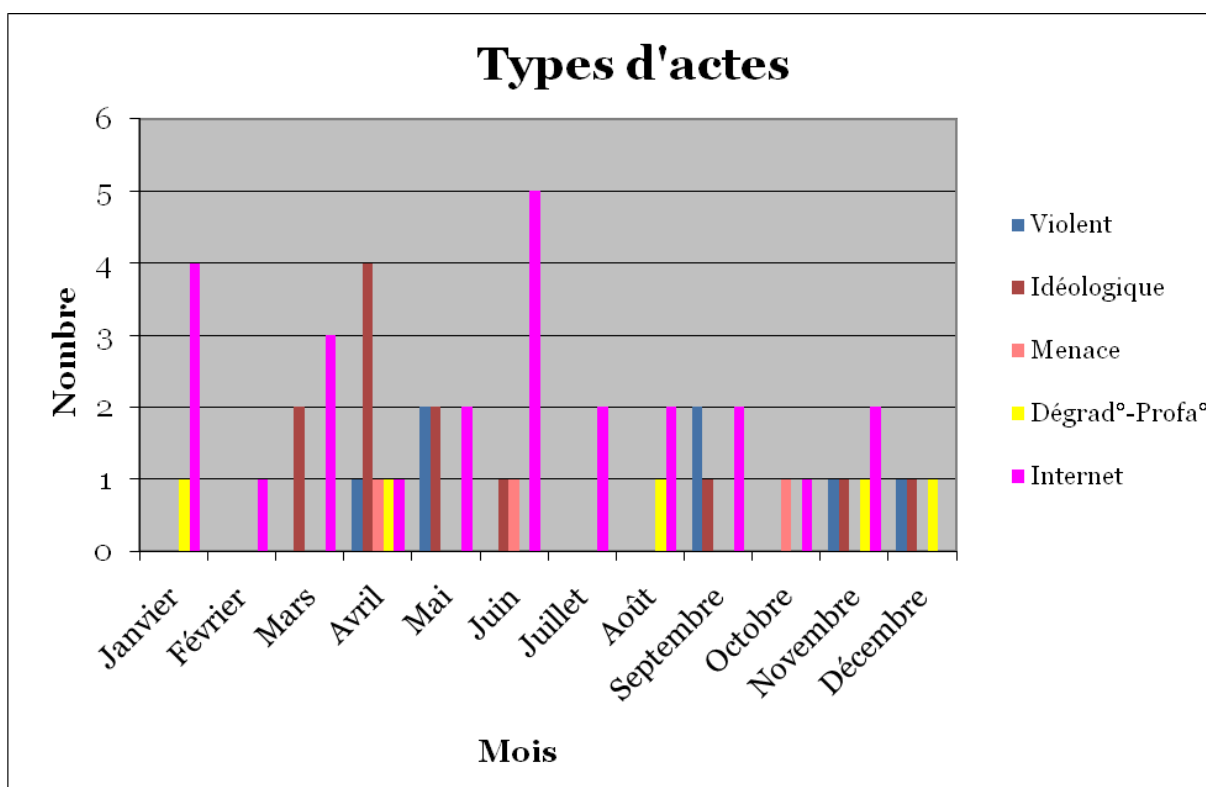
www.antisemitisme.be

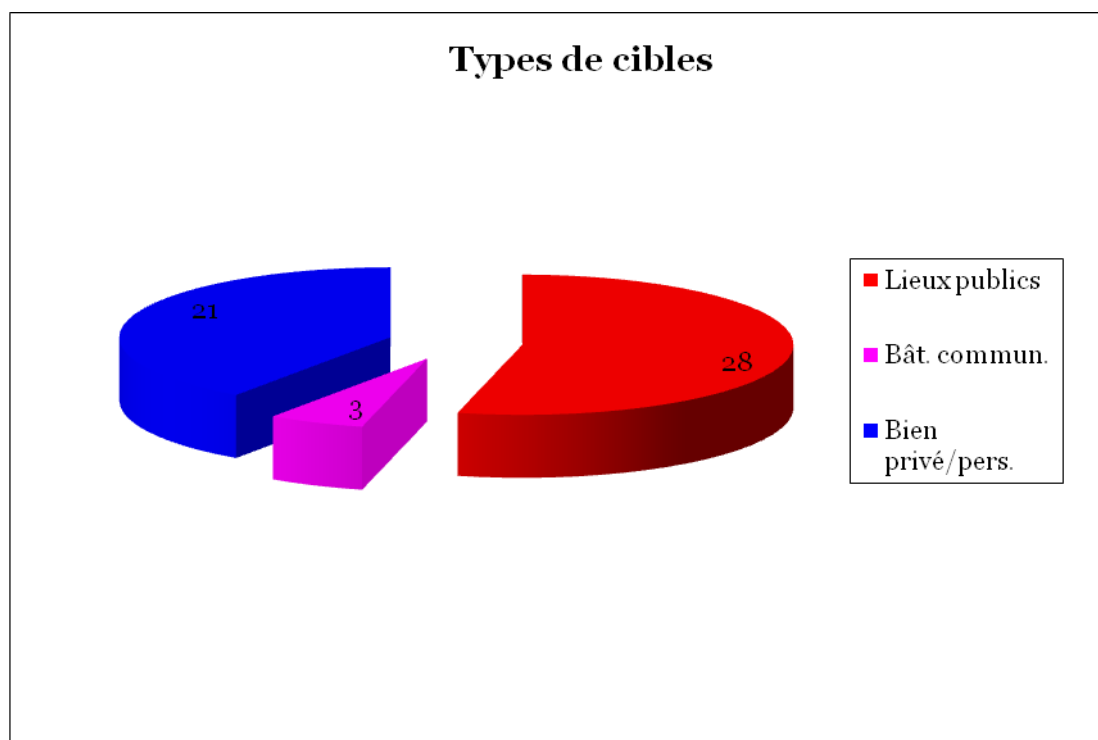
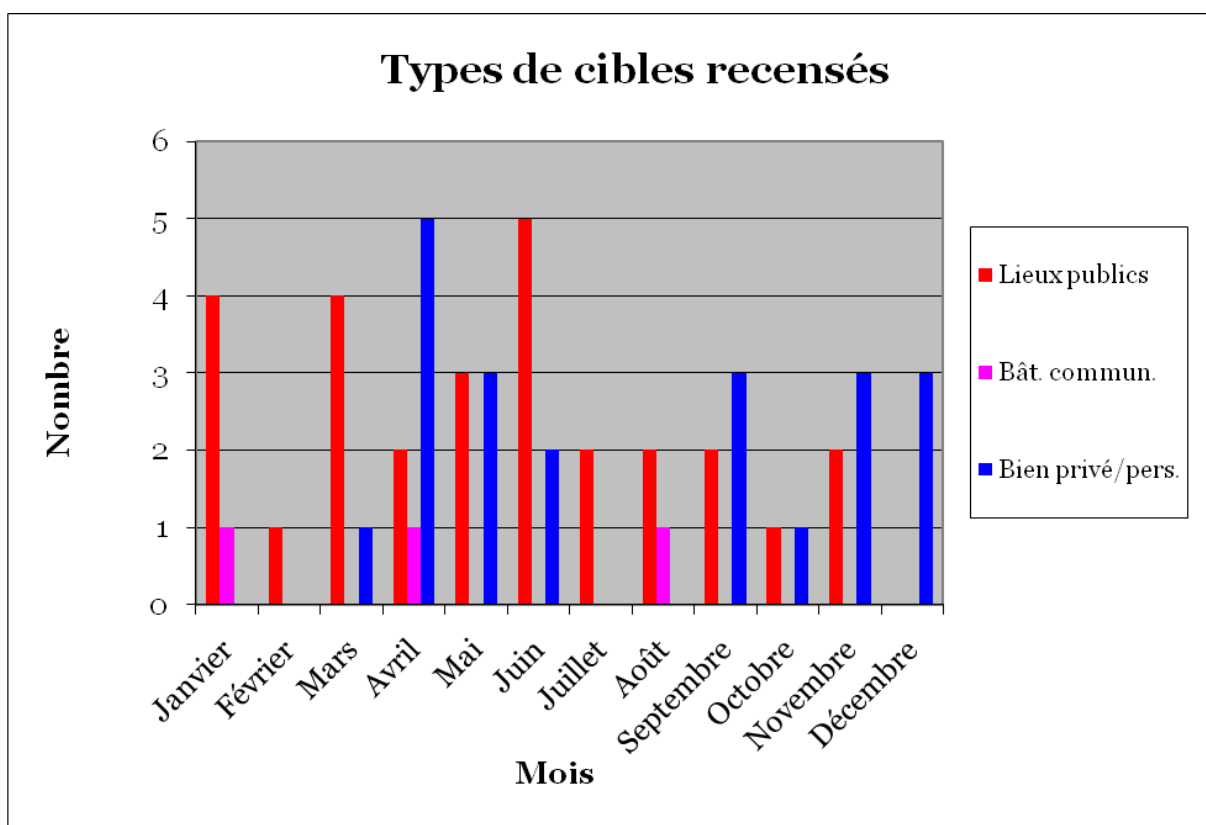
Analyse graphique











www.antisemitisme.be

Relevé des incidents antisémites pour l'année 2010

1. 24/12

Propos antisémites sur le blog de Viviane Teitelbaum

Dans le cadre d'un article intitulé « *Monsieur le vice-recteur, ils ont la haine, mais vous, vous êtes coupable* » et publié sur le blog de la députée bruxelloise Viviane Teitelbaum, un internaute a envoyé le commentaire suivant : « *la mémoire de la Shoah est un fond de commerce des sionistes* ». Tout commentaire nécessitant une autorisation de la part du webmaster avant d'être publié, celui-ci n'a pas été autorisé à la publication. Ce signalement a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

2. 15/12

Agression contre un jeune élève d'une école juive à Anvers

Vers 17h30, un jeune garçon, élève de l'école primaire juive anversoise Jesode Hatora, rentrait après les cours à vélo chez lui. Sur le chemin, alors qu'il se trouvait sous un pont en direction de Lamoriniestraat, il a été arrêté par un individu qui circulait à vélo avec une cagoule couvrant son visage. L'individu à vélo lui a demandé où il habitait. Le garçon a pris peur et n'a pas répondu. L'individu l'a alors pris par la chemise et l'a projeté vers le mur. L'enfant s'y est fortement cogné la tête. Suite à cela, l'individu a continué son chemin et l'enfant juif est rentré à la maison sans rien dire à ses parents. Un peu plus loin dans la rue, l'individu a arrêté deux autres jeunes élèves de la même école qui rentraient à vélo et leur a posé plusieurs questions (où tu habites, comment tu t'appelles...). Ne les laissant pas passer tant qu'ils ne répondaient pas aux questions, ils ont répondu et sont ensuite partis en direction de l'école et sont allés voir le garde. Celui-ci a fait le tour du quartier à la recherche de l'individu sans le trouver. Le lendemain, à l'école, la première victime a entendu l'histoire des deux autres garçons et a alors raconté sa mésaventure. Ses parents l'ont emmené à l'hôpital pour faire un scanner cérébral. L'enfant souffre d'une légère commotion cérébrale mais n'a pas été hospitalisé. La police a été avertie des faits et la procédure suit son cours.

3. 12/12

Tag antisémite sur la porte d'un magasin à Bruxelles

Le propriétaire d'une bijouterie située au centre de Bruxelles a découvert que deux hommes ont tagué la porte d'entrée. On y découvre ainsi clairement une étoile de David. Les faits se sont déroulés à 7h du matin. Une plainte a été déposée à la police le même jour. (PV n° 50.LL.168394/2010)

4. 29/11

Propos antisémites à l'encontre du Président du PP

Dans le cadre d'un article intitulé « *Le PP, "parti proche de la N-VA", s'étonne de n'être pas invité à "Belgique, où vas-tu?"* » et publié sur le site internet du quotidien belge francophone « La Dernière Heure », un internaute commente une photo illustrant l'article – sur laquelle le président du PP boit une bière – par les propos suivants : « *Rien que la manière dont il boit sa bière est une raison suffisante pour ne pas voter pour lui. On sent bien que ce n'est pas un vrai belge. Seul un s.ang a.ryen sait comment boire une bière.* » Le commentaire a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.dhnet.be/cine-tele/television/article/333760/le-pp-parti-proche-de-la-n-va-s-etonne-de-n-etre-pas-invite-a-belgique-ou-vas-tu.html>

5. 28/11

Comportement raciste et antisémite du responsable d'un jeu sur la VRT et du président du Parlement flamand

Lors de l'édition du 28 novembre 2010 de l'émission de jeu « *De Pappenheimer* », une des questions posées était des plus blessantes tant pour des personnes d'origine juive que turque. Tant le choix de la question que la conduite du responsable de l'émission, Monsieur Tom Lenaerts, (rires et commentaires) au moment même ne laissent pas de doute sur sa volonté provocatrice. Quant aux explications du Président du Parlement flamand, M. Jan Peumans après sa réponse, elles sont toutes aussi choquantes. Voici la retranscription de l'entièreté de la séquence, visible via le lien ci-dessous : Tom Lenaerts : « *A propos de quel peuple Voltaire a-t-il écrit dans son dictionnaire philosophique « C'est à regret que je parle de ce peuple. Ce peuple est à bien des égards le plus abominable qui ait jamais souillé la terre ». Voltaire a dit cela à propos des Flamands ? A propos des Juifs ? Ou à propos des Turcs ?* » Jan Peumans : « *Des Turcs* ». Tom Lenaerts éclate de rire, le public rit également : « *200 € pour la partie adverse. Il parlait des Juifs.* » Jan Peumans : « *Je n'oserais pas répondre ça ici, moi donc ...* » Tom Lenaerts, en riant : « *Quoi sur les Turcs, oui...?* » Tout le monde rit aux éclats. Jan Peumans : « *Mais ils sont très sensibles là-dessus, ces Juifs. Donc ... J'en ai déjà fait l'expérience comme Président du Parlement flamand. Je n'osais pas le dire. En fait vous devriez liquider cette question et en poser une autre.* » Le présentateur, rit encore, et enchaîne : « *Mais c'est aussi très dangereux, de rapprocher le mot « liquider » avec les Juifs.* » Tout le monde rit encore. Les communautés juive et turque et l'ambassade de Turquie ont protesté auprès de la VRT et du président du Parlement flamand sous différentes formes. Le Centre pour l'Égalité des Chances instruit le dossier.

http://www.youtube.com/watch?v=FSu_9CpaKiE

6. 8/11

Jets de pierres sur des Juifs à la sortie d'un supermarché à Anvers

Alors qu'ils sortaient du supermarché à la Loosplaats à Anvers, une femme et ensuite, un homme, tous les deux juifs et reconnaissables comme tels, ont été victimes de jets de pierres de la part de 3 jeunes postés à quelques mètres d'eux. Aucune des deux cibles n'a été blessée. Choquée, la femme a été à la police.

7. 6/11

Tag antisémite sur une bijouterie à Bruxelles

La vitrine d'une bijouterie située dans la galerie de la Bascule à Bruxelles a été badigeonnée d'un spray par une jeune femme qui a crié, avant de prendre la fuite, des slogans antisémites et pro-palestiniens comme « *Voici ce que méritent les Juifs et voici de la part des Palestiniens* ». Cette bijouterie appartient à une personne juive, reconnaissable comme telle (kippa). Quelques jours auparavant, la même femme rôdait autour du magasin de manière suspicieuse, assise à la terrasse du café se situant juste en face, elle faisait des gestes obscènes en direction du gérant de la bijouterie chaque fois qu'il croisait son regard, qu'il soit seul ou occupé avec des clients. Lorsque le magasin était fermé le samedi, cette femme a sorti une bonbonne de peinture et a aspergé la vitrine du magasin sur sa longueur. Elle s'est ensuite attardée à la porte d'entrée en badigeonnant les informations pratiques de la bijouterie, la sonnette et la poignée de la porte d'entrée. Le propriétaire a été alerté par un témoin. Le magasin étant muni de caméras de sécurité, cette femme a pu clairement être identifiée comme l'auteur des faits incriminés. Une plainte a été déposée à la police le 9 novembre (PV n°BR.L4.039257/2010).

8. 10/11

Commentaire antisémite sur Facebook

En réaction à un communiqué de presse posté par la députée bruxelloise, Viviane Teitelbaum, sur sa page Facebook à l'occasion du forum interparlementaire sur l'antisémitisme à Ottawa, l'un de ses contacts a fait le commentaire suivant : « *chère Madame Teitelbaum: à force de tartiner votre culture, d'imposer votre cuisine, vous saturez les convives ! ... et c'est comme cela que tout commence (... et que tout a commencé en 1939)! Intégrer-vous que diable ! Reconnaissez la responsabilité des Juifs da et arrêter de promouvoir votre nombril* ». Le commentaire a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.facebook.com/profile.php?id=100001734248955>

9. 24/10

Commentaires antisémites sur le forum de La Libre Belgique

A la suite d'un article intitulé « *L'Eglise catholique demande à l'ONU de mettre fin à l'occupation israélienne* » et publié sur le site internet du quotidien « La Libre Belgique », il nous a été communiqué plusieurs commentaires litigieux : « *Sio.isme = Naz.sme* », « *La plus grande erreur du monde civilisé du 20e siècle (J'exclus donc les actes de Hitler et Staline qui n'appartiennent pas au monde civilisé) c'est la création d'Israël en 1947-48. Voyez encore ces Rabbins qui viennent dire à qui veut l'entendre que le*

cadastre du Moyen-Orient est inscrit dans la Bible. (...) Or on a créé Israël sur base de légendes religieuses et l'Occident les a avalées. C'est sans doute vrai que Pie XII était plus près du réel que tout l'Occident à cette époque. », « Le Vatican n'est pas les USA, ils ne touchent pas d'argent du lobbie juif pour fermer les yeux sur tout ce qui est fait ... ». Les commentaires ont été signalés au modérateurs et transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.lalibre.be/actu/international/article/618985/l-eglise-catholique-demande-a-l-onu-de-mettre-fin-a-l-occupation-israelienne.html>

10. 20/10

Un professeur juif perturbé lors d'une formation sur l'antisémitisme

A Molenbeek, dans le cadre d'une série de rencontres interculturelles pour promouvoir l'entente entre les communautés juive et musulmane, s'est tenue une formation sur l'antisémitisme, formation assurée par Joël Kotek, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et spécialiste de l'antisémitisme et de l'Holocauste. Alors que, à l'intérieur, les échanges étaient animés mais correctes, à l'extérieur, quelques personnes ont essayé de perturber la formation au moyen d'une vuvuzela et d'une sirène et en frappant sur les volets en scandant des slogans: « *Jihad, Hamas, Hezbollah* » et « *Kotek assassin* ». On pouvait également, notamment, lire sur une pancarte « *Hobbies des sionistes: mentir, torturer, voler, TUER !* ». Cette action a été filmée par ses auteurs, dont le responsable est Nordine Saidi, leader du parti politique Égalité (<http://www.youtube.com/watch?v=NtTnu1386yU>). Pourquoi une telle réaction, parce que Joël Kotek est juif, et donc forcément un sioniste assassin selon es manifestants. Mais aussi parce qu'il a critiqué Dieudonné et a stigmatisé son discours antisémite et négationniste lors d'une conférence qui s'est tenue à l'ULB le 20 septembre 2010. A la fin de la formation, qui a continué à se dérouler à l'intérieur, les organisateurs ont fait appel à la police afin d'escorter le professeur Joël Kotek à la sortie.

11. 25/9

Agression contre des Juifs à Anvers

Aux environs de 18h, sur la Belgielei, près du bâtiment de la Croix Rouge, un homme blanc d'origine polonaise, en état d'ébriété, a attaqué un rabbin. Il lui a volé son chapeau et a tenté de le frapper. Plusieurs membres du CKJGA (Coördinatie Comité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen) ont vu l'homme s'enfuir et l'ont attrapé pour le plaquer au sol. L'homme ne voulait pas rendre le chapeau, est devenu plus agressif et a proféré des insultes à caractère antisémite. Le CKJGA a averti la police. Compte tenu de l'état d'ébriété de l'homme, il était incapable de s'enfuir. A l'arrivée de la police, l'homme était donc toujours présent. La police a évalué la situation et l'a embarqué. 3 amis de la personne embarquée, également d'origine polonaise, qui étaient entretemps arrivés sur les lieux sont également devenus agressifs. Un membre du CKJGA a rappelé le combi de police. La police est revenue et a embarqué une seconde personne. Les deux derniers sont partis. Les personnes juives présentes sur les lieux ont retrouvé le chapeau du rabbin abîmé.

12.24/9

Vidéo antisémite sur Youtube

Une vidéo intitulée « *Rockefeller et Rothschild doux génocide!* » a été postée sur Youtube. Le caractère antisémite sous-jacent est clair. On y retrouve les principaux archétypes antisémites en prenant soin de ne pas citer le mot « Juif ». Le signalement a été transmis à la cellule cyberhaine du Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.youtube.com/watch?v=TQj4ee65Usc>

13.18/9

Agression contre des membres de la communauté juive d'Anvers

Aux environs de 15h, sur la place au coin de la Isabellalei et de la Langeleemstraat, deux hommes d'origine polonaise, âgés de 35-40 ans, étaient assis sur un des bancs. Ils étaient apparemment en état d'ébriété et continuaient à boire de l'alcool. A la sortie de la synagogue, alors que des fidèles se dirigeaient en direction de ladite place, les deux hommes sont devenus agressifs. Ils ont commencé à proférer, en néerlandais et en polonais, des propos antisémites à l'encontre des passants. Ensuite, ils sont devenus physiquement plus agressifs et ont tenté d'attaquer les passants. Une patrouille de police a été immédiatement appelée. A son arrivée, elle a vu la situation des deux hommes et les a embarqués. Lors de l'arrestation, l'un des deux hommes a crié en polonais à ses amis pour se retrouver plus tard sur la place et donner une leçon aux Juifs (cela a été traduit pour une personne présente parlant le polonais). Deux heures plus tard, le CKJGA a été informé du fait que des Polonais étaient assis sur la place, toujours en train de boire. Parce qu'ils s'étaient à nouveau réunis, qu'ils étaient bruyants et que l'heure de la prière arrivait, la police a à nouveau été avertie. A son arrivée, elle a éparpillé les personnes présentes.

14.4/9

Propos antisémites à l'encontre de jeunes de l'Hanoar Hatzioni

Lors de leur retour du parc vers la maison du mouvement de jeunesse juif, Hanoar Hatzioni, cinq filles de 9 ans se sont fait accoster par une dame (d'origine subsaharienne) et son fils d'une quinzaine d'années. Cette dame leur a dit : « Ca va les filles? » (elles répondent « oui »), « Et tonton Hitler vous connaissez? » (silence des enfants) « Eh bien il aurait du tous vous tuer! ». Une monitrice, également présente sur les lieux, a rapporté l'incident. Une plainte a été déposée à la police.

15.4/9

Propos injurieux de Karel De Gucht envers les Juifs et commentaire antisémite sur le forum de La Libre Belgique

Dans le cadre d'un article publié sur le site internet de La Libre Belgique intitulé « Karel De Gucht taxé d'antisémitisme », un certain Renaud, de Monceau-sur-Sambre a fait le commentaire suivant : « *Mais De Gucht a raison. 100 milliards de fois raison. Et j'engage les politiques à qui il reste une once d'humanisme et d'objectivité, à dénoncer la NEVROSE des youpins.* » Le commentaire a été supprimé par les modérateurs du site. Le signalement a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances. Le Commissaire européen

chargé du Commerce, Karel De Gucht, avait ainsi déclaré le 2 septembre sur la VRT, radio publique belge néerlandophone : « *Il ne faut pas sous-estimer le poids du lobby juif sur la colline du Capitole, le Parlement américain. C'est le groupe de pression le mieux organisé qui existe là-bas. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'opinion, en dehors du lobby, du juif moyen qui ne vit pas en Israël. Il y a en effet la foi chez la plupart des juifs - je pourrais difficilement décrire cela autrement - qu'ils ont raison. Et la foi est quelque chose qu'on peut difficilement combattre avec des arguments rationnels. Même les juifs laïques partagent la même croyance d'avoir effectivement raison. Il n'est donc pas facile, même avec un juif modéré, d'avoir une discussion sur ce qui se passe au Proche-Orient. C'est une question très émotionnelle* ». (« *Er is een geloof – ik kan het moeilijk anders dan zo omschrijven – bij de meeste Joden, dat zij gelijk hebben. En geloof is iets wat je moeilijk met rationele argumenten kunt bestrijden. Het gaat ook niet over al dan niet gelovige Joden, hoor. Ook vrijzinnige Joden hebben datzelfde geloof dat zij eigenlijk gelijk hebben. Het is dus niet gemakkelijk om zelfs met een gematigde Jood een gesprek te hebben met wat zich in het Midden-Oosten ontrolt.* »). Suite à cette déclaration, de nombreuses réactions se sont faites entendre. Le jour même, le 2 septembre, le Forum des Organisations Juives (FJO) a qualifié les propos de De Gucht comme « stigmatisants pour la Communauté juive » (« *De eenzijdige uitspraken van de heer De Gucht kunnen geïnterpreteerd worden als stigmatiserend voor de joodse gemeenschap.* »). Le lendemain, suite aux explications de K. De Gucht, le FJO en a pris acte tout en s'étonnant de l'ambiguïté de ses déclarations de la veille dont il n'a probablement pas évalué la portée. (« *Niettemin zijn wij verwonderd over de dubbelzinnigheid van zijn verklaringen van gisteren waarvan hij waarschijnlijk de draagwijdte niet heeft ingeschat.*»). Le 6 septembre, suite à l'article publié sur le sujet dans le quotidien Le Soir, le Forum a déclaré (sic) « *L'article paru le samedi 4/9 dans le journal Le Soir sous la signature de Maroum Labaki laisse entendre que la majorité silencieuse de notre pays souscrit à l'idée pernicieuse émise par le commissaire européen au Commerce Karel De Gucht d'un lobby juif maître de la politique étrangère des Etats-Unis. La contribution d'un « quotidien de référence » à la propagation de ce mythe du complot juif, version actualisée des Protocoles des Sages de Sion, et de la prétendue inaptitude des Juifs à poser un regard objectif sur le conflit israélo-arabe témoigne d'une dérive particulièrement inquiétante qui augure des lendemains sombres pour la communauté juive, la cohésion de notre pays et l'esprit de la construction européenne.* » De son côté, le CCOJB a également réagi par voie de communiqué. Il s'est dit « *outré par les propos tenus (...) par le Commissaire Européen M. Karel De Gucht. (...) M. De Gucht s'est lancé dans une diatribe sur le "lobby juif américain" sans autre analyse notamment sur le radicalisme musulman. Comme si cela ne suffisait pas, il s'est permis de qualifier les juifs, qu'ils soient religieux ou laïcs de personnes avec qui il est impossible de discuter parce "qu'ils croient toujours avoir raison". A un moment où l'Europe a un urgent besoin de se rassembler autour de ses valeurs humanistes nous attendions d'un "Senior European Official" autre chose qu'un discours à caractère antisémite.* » Le Congrès juif européen (CJE) s'est dit outré de cette sortie et a appelé K. De Gucht à s'excuser. Le CJE a déclaré : « *Il s'agit une fois de plus d'une forme outrageuse d'antisémitisme de*

la part d'un haut responsable européen. La diffamation du pouvoir juif est apparemment acceptable au plus haut niveau de l'UE ». Karel De Gucht a dit « regretter » l'interprétation ayant pu être faite de ses propos, assurant n'avoir jamais voulu "stigmatiser" la communauté juive et dénonçant toute forme d'antisémitisme. Quant à la Commission européenne, elle a tenu à prendre ses distances en déclarant qu' « il s'agit de propos personnels qui ne représentent pas l'opinion bien connue de la Commission et du Conseil (des ministres de l'UE) sur le processus de paix au Proche-Orient et la reprise des discussions directes entre Israël et les Palestiniens ».

<http://www.lalibre.be/actu/international/article/607164/karel-de-gucht-taxe-d-antisemitisme.html>

16.25/8

Maison de la présidente de la Communauté juive d'Ostende canardée

Dans la nuit du 24 au 25 août, la maison de la présidente de la Communauté juive d'Ostende, répertoriée comme étant le siège du secrétariat de la Communauté, a été canardée d'œufs crus. La police a été appelée et un procès-verbal a été dressé.

17.17/8

Commentaires antisémites sur le site du quotidien « Het Laatste Nieuws »

Dans le cadre d'un article publié sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws », article concernant l'intrusion d'un Palestinien armé dans l'ambassade de Turquie à Tel-Aviv, un internaute, Dirk Vandewiele de Bruges, a, dans son commentaire, remis en question la Shoah. Il a ainsi déclaré : « *de "joden" mogen moorden, folteren,.. enz.. en dit omdat ze zgn uitgemeord werden???? als hun dit echt overkwam zouden ze beter moeten weten.....?? of nie?????* » (« *Les « Juifs » peuvent tuer, tourmenter... et cela, parce qu'ils auraient été exterminés ??? Si cela s'est vraiment passé, ils doivent bien savoir ? Ou pas ?* »). Le signalement a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances. Le commentaire a été supprimé du site.

<http://www.hln.be/hln/nl/1281/Israel-Palestina/article/detail/1146206/2010/08/17/Gewapende-Palestijn-valt-Turkse-ambassade-binnen.dhtml>

18.1/8

Propos antisémites et négationnistes sur le site du « Het Laatste Nieuws »

Suite à un article intitulé « *Nieuwe Israëlische luchtaanvallen na Palestijnse raketten* » (« *Nouvelle attaque aérienne israélienne après des roquettes palestiniennes* ») et publié sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws », plusieurs commentaires antisémites et négationnistes ont été proférés : Antonio Fernandez, Borgerhout : « *Awel Francois De Rycke, de VS inpalmen dat is toch slim bekeken van de Joden* » ; Francois De Rycke : « *Palestijnen opgelet !! Er is weer een top Jood bij ene die het dochtertje van Clinton heeft getrouwd. Kwestie van hoe palm ik als Jood een land als Amerika in. Zij hebben Wall street al nu nog de HELE politiek. Ik vind*

ondertussen zelfs het Joods-Amerika een bedreiging voor gans de wereld. » ; Love Rif, Deurne : « Als iemand mij een hand komt geven om vrienden te zijn en dat terwijl hij mijn grond inpikt dan ga ik hem is hard aanpakke en mijn grond verdedigen. Dat is wat de Palestijnen nu doen en terecht! De Joden mogen blijven janken en irritant doen maar ten onder gaan zullen ze doen » ; Youness D., Antwerpen : « Als de israelis nu eens zouden stoppen met het koloniseren en het innemen van palestijnse gebieden dan kan er over vrede worden onderhandeld en gelijk hebben ze! ik ben tegen elk vorm van geweld zeker waar onschuldige burgers het slachtoffer van zijn wat meestal zo is. Israel doet hetzelfde wat hun is aangedaan tijdens de 2de wereldoorlog maar heb een even grote afkeer van die rijke arabische landen er rond die gene klop doen om te helpen » ; Dirk Gladines, Antwerpen : « In de verenigde staten worden reservaten aangelegd om de oorspronkelijke bevolking niet uit te roeien... maar de Joden hebben een stuk land gekregen en willen nu ook de oorspronkelijke bevolking van dat land verdrijven.... Stilaan is de mensheid aan het wakker worden en groeit er Jodenhaat. Het zal niet lang meer duren of de mensen zullen zich ook openlijk tegen hen keren ». Suite à une plainte auprès du gestionnaire du site et du Centre pour l'Égalité des Chances, ces commentaires ont été retirés du site.

<http://www.hln.be/hln/nl/1281/Israel-Palestina/article/detail/1139838/2010/08/01/Nieuwe-Israelische-luchtaanvallen-na-Palestijnse-raketten.dhtml>

19.31/7

Groupe Facebook intitulé « Un bon juif est un juif mort »

Sur le réseau social Facebook, un groupe intitulé « *Un bon juif est un juif mort* » a été découvert. Des 5 membres qui composent ce groupe, un seul est belge. Ce dernier utilisait cependant un pseudonyme. Pour identification, le Centre pour l'Égalité des Chances a transmis le signalement à la FCCU (Federal Computer Crime Unit) et une plainte a été déposée par un internaute. Ce groupe est aujourd'hui désactivé.

20. 7/7

Propos antisémite sur un blog d'étudiants catholiques

Sur un blog, intitulé « *Les Intransigeants* », animé par des étudiants « catholiques pour la tradition », plusieurs propos antisémites y ont été découverts. Les animateurs du blog mêlent sans cesse Sionistes et Juifs, critiquent et stigmatisent les uns ou les autres, remettent en question les camps d'extermination (par l'utilisation de guillemets)... On peut ainsi y lire : Le 13 juillet 2010 : « *Emouvante commémoration à Auschwitz* » : « *Lors d'un récent voyage à Auschwitz, une famille de trois génération (un survivant de l'Holocauste [à laquelle nous croyons tous à mort], sa fille et ses petits enfants) ont commémoré les douloureux événements qui se sont déroulés dans les "camps de la mort". Une séquence émouvante et pleine de respect pour le Devoir de Mémoire. Vous observerez aussi les tenues extrêmement décentes des jeunes filles. Imaginez la réaction politico-médiatique si Dieudonné faisait pareil...* » ; le 13 juillet 2010 : « *Le sioniste pédophile Polanski libéré* » : « *Voilà où il faudrait enfermer ce juif intégriste pédophile de Polanski : dans une sorte de champ de contention. (...) Une fois de plus, la*

justice démontre son fonctionnement à deux vitesses en matière de pédophilie selon que vous ferez partie de l'élite ou que vous ferez partie du peuple... Ainsi, des gros pédophiles comme Cohn Bendit, Mitterand, Polanski ou d'autres personnages de l'ombre qui pratiquent des rituels douteux sur des enfants seront totalement couverts à l'heure où des Prêtres se font perquisitionner pour le moindre fait de pédérastie (...) » ; le 10 juillet 2010 : « Le maire juif intégriste Bertrand Delanoë veut supprimer deux fêtes chrétiennes » : « Un discours idéologique 100% juif intégriste ! Ils veulent se débarrasser à tout prix de ce qu'il reste de la France Catholique ! Un jour, avec l'aide de Dieu : plus aucun sioniste au pouvoir et suppression du 14 Juillet ! ». Le signalement a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances. Le 23/7/2010, le blog a été suspendu pour violation de clauses contractuelles relatives à l'incitation à la haine. L'adresse « .be » et un hébergement temporaire aux Etats-Unis ayant été supprimés, ce site est encore accessible sur l'adresse « www.intransigeants.com ». Parmi les pseudonymes d'internautes, on y trouve « Deathjews! » ou encore « white patriot ». On y retrouve encore des déclarations clairement antisémites telles que : « Fabrice me pardonneras tu si je disais que la shoah n'était qu'une sombre arnaque , qu' Hitler était un grand homme qui a sauver l'europe de la menace soviétique et qui faut lui pardonner pour ses quelques erreurs etc ??? » / « L'affiche du FNJ est excellente. Si seulement les gens pouvaient dans leur large majorité admettre que leur pays est sous tutelle youtre et donc faire ce qu'il faut faire pour "les" faire chuter et les virer du pays... » La modification du site a été transmise au Centre afin qu'il prenne contact avec les autorités compétentes pour à nouveau faire fermer le site.

<http://intransigeants.wordpress.com> et ensuite www.intransigeants.com

21. 23/6

Insulte antisémite contre un conducteur d'une voiture à Bruxelles

Alors qu'il se trouvait au feu rouge, rue de la Loi, et qu'il écoutait, la fenêtre ouverte, de la musique, en l'occurrence la version de l'Hatikva, hymne national israélien, chantée par Enrico Macias, le conducteur d'une voiture a essuyé l'insulte antisémite suivante : « Sale Juif, retourne dans ta chambre à gaz ». Les auteurs de l'insulte étaient deux hommes d'origine arabo-musulmane qui se trouvaient à l'arrêt dans la voiture sur une autre bande de circulation. S'en est suivi une petite altercation et des menaces. La victime n'a pas souhaité aller porter plainte à la police.

22. 22/6

Commentaire antisémite et négationniste à propos d'un article sur Anne Frank

Un article intitulé « *Woede over publicatie "seksuele relatie" Anne Frank* » a été publié sur le site internet néerlandophone « www.vandaag.be ». Le signalement a été transmis par le Centre pour l'Égalité des Chances à la FCCU (Federal Computer Crime Unit). Le commentaire a finalement été retiré du site.

http://www.vandaag.be/buitenland/39090_woede-over-publicatie-seksuele-relatie-anne-frank.html#reageer

23. 18/6

Blog antisémite et vidéos antisémites postées sur Youtube

Nous avons été contactés au sujet de l'existence d'un blog antisémite et de vidéos antisémites postées sur Youtube. Une personne filme ainsi des fonctionnaires de la Police du Bruxelles, plus particulièrement, le commissariat de la rue des Palais à Schaerbeek, apparemment d'un immeuble située en face. Dans ses vidéos, l'internaute qualifie les fonctionnaires de « *Juifs avec deux étoiles* », de « *raquetteurs* », de « *pédophiles* » et autres insultes dégradantes. Il commente aussi l'une de ses vidéos comme suit : « *Toujours le même cinéma au 351 rue des Palais à Bruxelles, des juifs raquetteurs qui ne sont pas chez eux, car ils sont sur un terrain privé, font chier les gens à vouloir les faire payer* ». L'internaute anime également un blog dans lequel il a posté notamment un article antisémite qualifiant les actes d'Adolf Hitler de « *légitimes* ». Le signalement a été transmis notamment à la Police et au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.youtube.com/watch?v=HZsgKX1arU>

<http://www.youtube.com/watch?v=5wgP51cvMAw>

24. 9/6

Réactions antisémites à la manifestation du 6 juin 2010 devant l'ambassade d'Israël

Suite à la manifestation organisée par la jeunesse juive et soutenue par le CCOJB et le FJO pour soutenir Israël, dénoncer la désinformation, refuser l'importation du conflit en Belgique et prôner deux peuples, deux Etats, une paix, une série de commentaires ont été émis, que ce soit en réaction à un article de Mehmet Koksal publié sur le site Parlamento.com ou sur Facebook. Ainsi, on a pu y lire les commentaires et/ou menaces antisémites suivants : Parlamento : réaction de « *Zorglub* » : « *Une belle bande de démocrates que cette racaille sioniste qui justifie, légitime les massacres de soudards enivrés d'impunité et de sang, qui soutienne un pays monstrueux en état de fascisation avancée ! Si la « diaspora » ne prend pas ses distances avec cette « monstrosité » qu'est l'Etat d'Israel, qu'elle ne pleure pas les conséquences prévisibles de ses actes...* » Facebook : les réactions vont dans tous les sens, dont : « *beaucoup de juifs dans le gouvernement belge mais cela fait partie de leurs nature le pouvoir et l argent* », « *quand il faut manifester pour les morts de gaza ou les innocents morts sur les bateaux alors rien c est triste mais pour les juifs c est normal d abord eux apres les autres !!!!que des escros!!!* ». Ces signalements ont été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://parlamento.wordpress.com/2010/06/09/plus-de-500-juifs-sionistes-ont-manifeste-a-bruxelles-pour-soutenir-israel/>

<http://www.facebook.com/?ref=mb&sk=messages#!/profile.php?id=583557375&v=wall&ref=ts>

25. 7/6

Propos antisémites sur le site de La Libre Belgique

Dans le cadre d'un article consacré aux victimes flamandes de la flottille de Gaza, La Libre a laissé passer ce commentaire de « *Pitsphapen* » (pseudo) : « *Les juifs ont vite appris auprès de leurs ex-ennemis allemands.* » Le Service

social juif a immédiatement porté plainte auprès du Centre pour l'Égalité des Chances. Il a précisé que cette assimilation des Juifs et des Allemands était doublement scandaleuse car elle assimile les deux peuples aux nazis de façon implicite en leur attribuant des instincts criminels liés non pas à une idéologie mais à une appartenance nationale ou ethnique. Le post a rapidement été retiré.

26. 6/6

Propos antisémite sur l'espace forum du Soir en ligne

Dans le cadre d'un échange sur le thème « *Assaut contre une flottille d'aide internationale en route vers Gaza, Une nouvelle escalade dans le conflit entre Israël et la Palestine* », un internaute a déclaré (sic) : « *Si on veut libérer Gaza, il suffis de geler et confisquer les biens Juifs en UE et de redistribuer ces biens à Gaza et au Liban* ». Le signalement a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://forums.lesoir.be/index.php?s=9d487ebb29dbd8f74a93f74b5a0d5db0&showtopic=46457&st=220>

27. 1/6

Insulte antisémite contre un Juif à Bruxelles

Le 1^{er} juin, dans la matinée, alors qu'il marchait sur la chaussée d'Ixelles à Bruxelles, un rabbin, facilement reconnaissable comme tel (barbe, kippa) s'est fait insulter de « sale Juif ». Ce n'est pas la première fois qu'il essuie de telles insultes et n'a pas été porter plainte auprès de la police.

28. 22/5

Pavé lancé en direction de deux Juifs à Anvers

Vers 20h15, deux messieurs âgés facilement reconnaissables comme juifs revenaient de la synagogue en empruntant le tunnel piétonnier de la Oostenstraat vers la Zurenborgstraat. Du côté Mercatorstraat, il y a une série de marches qui mènent à la rue. Sur ces marches étaient assis 4 jeunes, âgés d'une quinzaine d'années. L'un des jeunes a pris un pavé et l'a lancé sur l'un des deux hommes. Ratant sa cible de quelques centimètres, l'homme visé a dit qu'il allait appeler la police. A la suite de cela, les jeunes ont pris la fuite. Il n'a été procédé à aucune suite.

29. 21/5

Jet d'eau sur un passant juif à Forest

Vers 20h30, alors qu'il marchait, accompagné d'une personne, avenue du Mont Kemmel en direction de la place Albert à Forest, un rabbin, facilement reconnaissable comme tel, a eu la surprise de recevoir sur la tête de l'eau, venue du second étage d'un immeuble de ladite avenue. Le rabbin et la personne l'accompagnant se sont alors arrêtés pour essayer d'identifier la personne qui avait jeté l'eau et pour arrêter une voiture de police qui passerait par là pour faire état de la situation. La personne, apeurée par la menace de porter plainte, est réapparue au balcon et, tout en avouant avoir jeté de l'eau, a tenté de relativiser son geste. L'heure de shabbat approchant et ne voyant pas de patrouille de police, les deux hommes ont poursuivis leur chemin.

30. 15/5

Incitation au massacre des Juifs dans un article publié sur le site de l'Union des Etudiants arabes en Europe

Le site de l'Union des Etudiants arabes en Europe a publié un article de Brahim Harchaoui intitulé « *Palestina: Twee staten-oplossing of bevrijding ?* » (« *Palestine : Deux Etats – solution ou libération ?* »). Dans cet article, nous pouvons y découvrir que tous les colons juifs qui forment la colonne vertébrale du projet sioniste depuis 1882 doivent être chassés dans le cadre de la libération de la Palestine. Il conclut en déclarant : « *Tout comme les pieds-noirs et les harkis en Algérie, les colons juifs et les collaborateurs en Palestine ont deux choix : la valise ou le cercueil !* ». Texte original repris du site internet : « (...) *Dit betekent overigens dat de joodse kolonisten die sinds 1882 de ruggengraat vormen van het zionistisch project moeten worden verdreven in het kader van de bevrijding van Palestina. Dit geldt eveneens voor collaborateurs die in het Israëliësch leger of andere veiligheidsdiensten dienen en alle anderen die in welke mate dan ook met de kolonisator hebben samengewerkt. Zij moeten plaats maken voor de legitieme bezitters van Palestina die met miljoenen als vluchtelingen hun recht op terugkeer naar hun steden en dorpen blijven claimen. Het verdrijven van de kolonisten en collaborateurs heeft te maken met een zuiver beginsel van de dekolonisering. Joden die aan de kant van de gekoloniseerden staan kunnen in een post-koloniale toestand rekenen op een verblijf in Palestina als volwaardige burgers. In dit opzicht kunnen we refereren naar sommige voorbeeld figuren zoals de anti-zionistische rabbijn Moshe Hirsch die de minister van Joodse Zaken van de Palestijnse Autoriteit was in 1994 of de joods-Marokkaanse activist Sion Assidon, die zich volledig schaaft achter het recht van terugkeer en het gewapend verzet. Maar in een fase waar de bevrijdingsstrijd gevoerd wordt moet het verdrijven van de kolonisator en zijn handlangers de belangrijkste drijfveer zijn van het verzet. Net als de pieds-noirs en de harki's in Algerije hebben de joodse kolonisten en de collaborateurs in Palestina twee keuzes: La valise ou le cercueil ! (...)* » Le signalement a été transmis au Centre pour l'Egalité des Chances.

<http://arabstudentsleague.blogspot.com/2010/05/palestina-twee-staten-oplossing-of.html>

31.12/5

Mise en scène de clichés antisémites lors d'une manifestation à l'occasion de l'AG de Dexia

A l'occasion de l'assemblée générale de Dexia, la plateforme « *Palestine occupée - Dexia impliquée* », composée de 75 associations, a organisé une manifestation pour protester contre le financement de colonies dans les territoires palestiniens par la filiale de Dexia en Israël. Lors de cette manifestation, on a pu découvrir des manifestants déguisés en clowns entonnant, entre autres, les slogans suivants : « *Ohhhh. Bravo. Pas d'argent au sang. A Israël. Ohhhhhh. (Applaudissements) J'aime le sang. Un petit verre de sang. J'aime le sang. Un petit verre de sang.* » On y voyait ainsi des manifestants boire un liquide rouge (représentant le sang) dans des flûtes à champagne. Ces amalgames entre Israël, argent, buveurs de sang, rappelant clairement les vieux clichés antisémites ont été condamnés par de nombreuses personnalités. L'affaire a été transmise au Centre pour l'Egalité des Chances. Cette manifestation est consultable sur le lien suivant :

http://www.youtube.com/watch?v=iSNMo_YmpxQ&feature=player_embedded

32. 6/5

Illustration à connotation antisémite sur le site du journal des étudiants de l'Université de Gand

En allant visiter la page du site satirique du journal des étudiants de l'Université de Gand, on y découvre le titre « *De liegende reporter* » (« *Le reporter menteur* ») avec une étoile de David jaune qui sépare les deux mots. Ce signalement a été communiqué par le Forum der Joodse Organisaties au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.schamper.ugent.be/satire>

33. 1/5

Insultes antisémites à l'encontre de plusieurs Juifs à Anvers

Samedi 1^{er} mai, vers 23h30, des insultes antisémites ont été entendues dans le quartier Lange Leemstraat/Breughelstraat. Les cris sont venus d'un homme d'origine polonaise, d'environ 30 ans, en état d'ébriété. Il était accompagné de deux femmes. Lorsqu'il est entré dans le nightshop situé Lange Leemstraat, il a commencé à devenir agressif et à insulter deux Juifs qui se trouvaient dans le magasin de « *Joodse hoer* » (« *Pute juive* ») et « *See you in Auschwitz* » (« *On se voit à Auschwitz* »). Suite à cela, un des Juifs a réagi en le poussant dehors du magasin. Sur ce, l'assaillant est devenu de plus en plus agressif et cherchait la confrontation physique avec les Juifs qui se trouvaient en rue. Plusieurs passants, accompagnés d'une des copines de l'homme polonais, ont essayé de le calmer mais il ne voulait rien entendre sinon se battre et continuer à les insulter. C'est alors que la police a été avertie.

34. 21/4

Propos négationnistes d'une conseillère communale de Saint-Trond

La conseillère communale indépendante (ex-Vlaams Belang) de la commune de Saint-Trond, Marleen Beckers-Govaerts, a déclaré, dans le cadre de l'octroi d'un subside de 4500 euros par la commune à une classe pour aller visiter Auschwitz, que : « *J'ai été avec mes enfants à Auschwitz et cela ne nous a rien fait. Une baraque, il n'y a rien de plus à voir. Il n'y a pas de cadavres comme on en trouve actuellement au Proche-Orient, et là, ils ne voyagent pas. Cette guerre appartient totalement au passé. On ne pourrait pas enfin tourner définitivement cette page?* » (« *Ik ben met mijn kinderen naar Auschwitz geweest en het deed ons niks. Een barak, meer is er niet te zien. Er zijn geen lijken zoals je er tegenwoordig in het Midden- Oosten wel vindt, en daar reizen ze niet naar toe. Die oorlog is voltooid verleden tijd. Kunnen we die bladzijde niet eens eindelijk omslaan?* ») Le CD&V a déposé une plainte pour négation publique de la Shoah. Le Forum der Joodse Organisaties a déposé plainte pour négationnisme auprès du Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.gva.be/nieuws/binnenland/aid921113/gemeenteraadslid-in-auschwitz-is-niets-te-zien-alleen-een-barak-2.aspx>

35. 19/4

Commentaires antisémites sur le blog personnel de Joël Rubinfeld

Dans le cadre d'articles postés sur son blog et intitulés « *Simulacre de checkpoints israéliens à l'ULB* » et « *Scènes de guérilla urbaine à Bruxelles* », Joël Rubinfeld a reçu plusieurs messages à caractère antisémite. Malgré un avertissement de sa part, l'internaute, un(e) certain(e) « Ottomane », a continué ses commentaires. Parmi ceux-ci, on peut notamment lire : « (...) *Qui provoquent des crises économiques dans le monde entier que des conflits militaires.(Bernard Madoff ,et oui c est aussi un juif, comme tous les autres crapules).Qui dans l' histoire ont été les plus grand négrier(ca doit vous faire mal d avoir un noir aujourd'hui qui vous tappe sur les doigts"obama").Qui ont provoqué la deuxieme guerre mondiale avec plus de 50.000.000 morts avec leurs agissements et leur lâcheté face au pays comme l allemagne qui les accueille. (...)* » « *Avec vos comportements, vous provoquez l antisémitisme et vous donner du crédit à la propagande d Hitler qui disait qu'un juif ne sera jamais sincère avec les pays dans lequel ils sont* » « *on n a jamais dit qu on aimait pas l occident sale juif, on est nous-mêmes occidental et avons le droit de critiquer notre pays.Quel que soit le pays qui soutient israel sous la pression des juifs, on a le droit de les combattre.Faurisson aime son pays aussi* » « *tu veux retrousser tes manches? pourtant un juif n ose jamais se battre à mains nus.* » « *Plûtôt l avenir des gens qui subissent les griffes, le chantage et l intimidation des juifs partout dans le monde qui est sombre.Européens réveiller vous comme dans le passé ,soyez courageux!* » Ces signalements ont été transmis à la cellule cyberhaine du Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.rubinfeld.be/blog/224-scenes-de-guerilla-urbaine-a-bruxelles>

36. 14/4

Propos antisémites contre un conseiller communal à Forest

Dans le cadre d'une pétition initiée par le conseiller communal forestois, Marc Loewenstein, une personne lui a renvoyé, anonymement, la pétition par la poste et, à la place de la compléter par ses coordonnées, a écrit: « *Je ne signe pas, votre nom me dérange* ». Une plainte contre X a été déposée (PV n°BR.56.L3.021706/2010).

37. 13/4

Cocktail Molotov lancé sur une synagogue à Bruxelles

Mardi soir, vers 21h45, un cocktail Molotov a été lancé contre la porte de service de la synagogue de la rue de la Clinique à Anderlecht. Les responsables n'ont pas pu être identifiés. Un passant a pu éteindre le début d'incendie avant qu'il ne cause des dégâts.

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/576103/breves.html>

<http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/article/307375/quelques-incidents-legers-au-lendemain-des-emeutes-a-saint-gilles.html>

<http://joodsactueel.be/2010/04/14/anderlecht-brandbom-tegen-synagoge-zet-deur-in-de-vlammen/>

38. 10/4

Propos antisémites sur Facebook en réaction au nuage de cendre islandais

En réaction à l'éruption d'un volcan islandais qui a paralysé la circulation aérienne pendant quelques jours, une internaute a commenté son profil Facebook de la manière suivante : « *Alerte! Nuage de cendres! Angela Merkel a rallumé ses fourneaux...* » En réaction à son message, un autre internaute a déclaré : « *(Et encore Nadia,) on est loin du compte...* » Le dossier a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.facebook.com/home.php?#!/vanopstal.aurore>

39. 7/4

Email injurieux et antisémite reçu sur le site de la revue « Regards »

A la suite de sa réaction aux déclarations d'Olivier Maingain face au refus de la nomination des bourgmestres de la périphérie, le président d'honneur du CCLJ, David Susskind, a reçu, via le site de la revue « *Regards* », un email particulièrement injurieux et antisémite. On peut y lire entre autres : « *Les adages, les blagues vous concernant sont bien réelles. En plus, dans le monde moderne ou nous vivons vous êtes sans foi ni loi dans les affaires. Vous nous faites chier avec votre bête shoah et autres soi-disant supplice.* » « *Bande de naze. Allez vous faire foutre et surtout ne vous occupez pas des problèmes Belges.* » Le cas a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

40. 5/4

Insultes et agressions contre des Juifs à Anvers

Lors de la fin de la fête de Pessah, trois femmes, âgées d'environ 20 ans et d'origine arabo-musulmane, roulaient en direction de la Jacob Jacobstraat. Au niveau de la Loosplaats, elles ont ouvert une fenêtre et ont commencé à chanter des chants antisémites et à insulter des Juifs qui marchaient. Alors qu'elles arrivaient dans la Lerijsstraat, une des femmes est sortie de la voiture, a pris une jeune fille juive par la gorge en la menaçant de la tuer. Lorsqu'un jeune homme est venu s'interposer, les deux autres femmes sont devenues plus bruyantes et agressives envers les Juifs présents dans la rue. L'une d'elles a frappé le jeune homme qui s'était interposé. Le père du jeune homme est arrivé pour secourir son fils et a poussé l'assaillante. La police est ensuite arrivée sur les lieux et a pris les choses en main. Une plainte a été déposée auprès de la police (PV n° AN.56.LB.045839/2010).

41.1/4

Menace de mort contre un Juif à Anvers

Un homme religieux, facilement reconnaissable de par son habillement, s'est rendu dans la Kuikstraat à Anvers pour récupérer sa voiture qui y était garée. Dans la même rue, se trouve un centre islamique qui fait office de lieu de réunion et de mosquée. Alors que l'homme juif s'approche de sa voiture, quelques jeunes, postés devant la mosquée, lui crient : « *If we see you again, we kill you* » (« *Si on te voit encore, on te tue* »). Le jeune Juif est alors monté dans sa voiture et a appelé le 101 afin que la police se rende sur les lieux suite aux menaces de mort dont il a été l'objet.

42. 26/3

Propos antisémites sur le forum d'un quotidien flamand

Dans le cadre d'un article publié en ligne sur le site du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws » relatif à la rencontre entre le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et le président américain Barak Obama, un internaute, Dirk Verbrugge de Harelbeke, a posté le commentaire suivant : « *Waarom wordt er altijd zo laks opgetreden tegen Israel, het zogenaamde "Uitverkoren Volk" en zijn "Beloofde Land", elke VN resolutie tegen hen loop tegen een veto of ze lappen er gewoon hun laars aan. En dan verontwaardigd doen, als steeds meer mensen gaan denken : **we hadden ze in '45 beter laten doen, dan hadden we nu al die problemen niet.** » (« On aurait mieux fait de les laisser faire en '45, on aurait pas eu tous ces problèmes maintenant. »). Le signalement a été transmis au modérateur du site ainsi qu'au Centre pour l'Égalité des Chances. Le commentaire a été enlevé.*

<http://www.hln.be/hln/nl/960/Buitenland/article/detail/1084598/2010/03/25/Netanyahu-Wel-vooruitgang-na-ontmoeting-Obama.dhtml>

43. 23/3

Utilisation abusive du terme « Youpin » dans le quotidien Le Soir

Dans le Soir du 23 mars 2010, a été publié, en page 12, un article, signé Nicolas Crousse, consacré à Roman Polanski. L'auteur utilise le terme « youpin » dans son article, terme insultant et péjoratif pour désigner les Juifs. Or, il n'y a rien dans son article qui le motive à utiliser ce terme plutôt que le terme « Juif ». La phrase litigieuse est la suivante : « *Un affrontement incessant entre innocents et assassins, comme hier entre Allemands et youpins.* » Le Centre pour l'Égalité des Chances a été alerté. Ce dernier va réagir auprès de l'auteur.

44. 14/3

Liens négationnistes sur les sites de l'université de Gand et de l'association des étudiants musulmans de l'université de Leuven.

Les sites de la faculté des lettres et philosophie de l'université de Gand et celui de l'association des étudiants de l'université de Leuven affichent des liens qui renvoient au même site saoudien Islamway que le lien qui figurait sur le site de la grande mosquée de Bruxelles (cf. signalement du 9/3/2010) et qui contient des articles négationnistes et xénophobes. Un hyperlien, dans la rubrique de liens « Islamic Sites, Resources, Search Engines,... » de la page <http://www.flwi.ugent.be/cie/links.htm>, renvoie les internautes vers le site Islamway, basé à Abha, en Arabie Saoudite. On y découvre notamment des extraits du livre d'Abdallah H. Al-Kahtany qui évoquent « *la propagande sioniste et le mythe de l'Holocauste* ». L'auteur cite notamment un prétendu spécialiste américain qui, après une visite à Auschwitz, prétend notamment qu'« *il serait ridicule de prétendre que les chambres à gaz ont été utilisées pour exécuter des gens* ». Le même auteur déclare que « *le nombre de Juifs tués pendant la guerre est estimé à 300.000, soit beaucoup moins que le nombre de Musulmans tués par l'Holocauste juif en Palestine* ». Ce lien est déjà présent sur ce site depuis le 21 septembre 2004. Ce n'est pas la première fois que le site de la faculté des lettres et philosophie de l'université de Gand relaie, indirectement, des propos négationnistes. Des faits similaires avaient déjà été révélés le 8 juillet 2007

(http://www.antisemitisme.be/site/event_detail.asp?eventId=568&catId=30&language=FR). Suite à plusieurs interventions du Centre pour l'Égalité des Chances, les responsables du site avaient supprimé les liens incriminés. Ceux-ci sont à nouveau en ligne. L'association des étudiants musulmans de l'Université de Leuven a aussi un lien vers ce même site sur sa page <http://www.imsal.be/Content.aspx?id=15> "Introduction to Islam (Arabic websites)". Le Centre pour l'Égalité des chances a été consulté sur le sujet et affirme que cet article tombe indubitablement sous le coup de la loi de 1995. Une plainte a été déposée à ces sujets.

45. 9/3

Liens négationnistes sur le site de la Grande mosquée du Cinquantiennaire à Bruxelles

Le CICB (Centre islamique et culturel de Belgique), antenne religieuse belge du Royaume d'Arabie Saoudite, affiche sur son site internet, www.centreislamique.be, des liens qui renvoient à deux sites saoudiens, www.whymuhammad.com et www.islamway.com, qui contient des articles négationnistes et xénophobes. WhyMuhammad.com, vitrine du Comité international de soutien au dernier des prophètes (CISDP), groupement basé à Washington et à Ryad, publie, entre autres, des textes du prédicateur indien Zakir Naik, soutenant, notamment, la pratique de la polygamie, fustigeant la consommation de porc, « *le seul animal qui invite ses compagnons à s'accoupler avec sa partenaire...* ». Un autre hyperlien, dans la rubrique « Services » du site, renvoie les internautes vers le site Islamway, basé à Abha, en Arabie Saoudite. On y découvre notamment des extraits du livre d'Abdallah H. Al-Kahtany qui évoquent « *la propagande sioniste et le mythe de l'Holocauste* ». L'auteur cite notamment un prétendu spécialiste américain qui, après une visite à Auschwitz, prétend notamment qu'« *il serait ridicule de prétendre que les chambres à gaz ont été utilisées pour exécuter des gens* ». Le même auteur déclare que « *le nombre de Juifs tués pendant la guerre est estimé à 300.000, soit beaucoup moins que le nombre de Musulmans tués par l'Holocauste juif en Palestine* ». Ce n'est pas la première fois que le site de la Grande mosquée de Bruxelles, présidée par l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Belgique, relaie, indirectement, des propos négationnistes. L'agence Parlemento.com avait déjà révélé des faits similaires, en septembre 2009. Les responsables du site avaient supprimé les liens incriminés, en novembre 2009, suite à l'intervention du Centre pour l'Égalité des chances. Ils sont à nouveau en ligne. La loi belge sanctionne non seulement la négation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand, pendant la seconde guerre mondiale, mais aussi sa minimisation. Le Centre pour l'Égalité des chances a été consulté sur le sujet et affirme que cet article tombe indubitablement sous le coup de la loi de 1995. Il exige en outre la suppression de ces liens. Ce qui a été fait par le CICB peu de temps après.

(Sources : <http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2010-03-09/des-liens-negationnistes-sur-le-site-de-la-grande-mosquee-757717.shtml> et Le Soir, 10/3/2010, page 7)

46. 3/3

Comportement antisémite d'un agent de police à Bruxelles

Suite à un accident de la circulation survenu à la rue de Stalingrad à Bruxelles, une femme, impliquée dans cet accident, a été victime d'antisémitisme de la part d'un agent de police. Lorsque l'agent de police a demandé à la dame où elle travaillait et qu'elle a répondu « à l'Athénée Maïmonide », il lui a répondu « une école qui ressemble à rien » et « cette affaire va entraîner des conséquences graves ». Ensuite, l'agent a jeté la carte sa identité au sol. La dame, victime du comportement de ce policier, a porté plainte auprès de la police de Bruxelles. Le Centre pour l'Égalité des Chances a été averti et suit le dossier avec la victime.

47. 4/2

Groupe « Les Juifs responsables du séisme à Haïti » sur Facebook

Sur le site de réseau social Facebook, a été créé un groupe intitulé « *Les Juifs responsables du séisme à Haïti* ». A la suite de critiques de certaines personnes extérieures au groupe, le créateur jouait sur l'humour et le second degré en disant que comprendre qu'on puisse penser sérieusement que cet événement – tout comme le naufrage du Titanic ou l'éruption du Vésuve – était réellement de la faute des Juifs était absurde. Premier ou second degré, la propagation d'idées antisémites, de l'étoile jaune, de certains commentaires, ont amené les modérateurs de Facebook de supprimer cette page.

48. 30/1

Groupe « Auschwitz / Birkenau ? Je sais pas, j'ai pas vu le match » sur Facebook

Sur le site de réseau social Facebook, des internautes ont créé et alimenté un groupe antisémite intitulé « Auschwitz / Birkenau ? Je sais pas, j'ai pas vu le match ». La page initiale, comptant plus de 580 membres, a été supprimée par les administrateurs du site mais, en réaction, deux nouvelles pages de soutien ont été créées. Parmi les commentaires trouvés sur ces pages, on peut y lire notamment : « *Heu c'est quoi tes sources ? On m'a plutôt parlé de 300 000...* » « *Mon professeur, Mr. Faurisson, vient de démentir, ce serait 10.000 tout au plus.* » « *Mais d'après Monseigneur Williamson, les pertes seraient mêmes nulles.* » « *Pas si catastrophique que ça...Selon le taux de change en vigueur dans le Reich, 6 000 000 de juifs ne valent pas plus de 50 ou 60 reichsmarks.* » « *Pas étonnant qu'il y ai eu des pertes financières: Ce match ne ressemblait à rien, les joueurs avaient tous le même maillot et leurs numéros étaient écrit trop petit pour qu'on puisse les distinguer depuis les tribunes.* » « *Et puis, ils manquaient d'entraînement, ils étaient cramés en moins de deux.* » « *6 millions, personne n'en est sur, la Fédération n'a pas accès aux livres de comptes...* » « *Paraîtrait que 6 millions, pour eux c'est un salaire mensuel...* » L'information a été transmise au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://www.facebook.com/search/?q=Auschwitz+%2F+Birkenau+%3F+Je+sais+pas+%2C+j%27ai+pas+vu+le+match&init=quick#!/group.php?gid=320791641872&ref=search&sid=564920066.117616605..1>

49. 23/1

Propos antisémites sur le site du quotidien « Het Laatste Nieuws »

Dans le cadre d'un article relatif à la tentative de visite de Charles Michel, Ministre de la Coopération au développement, à Gaza, il a pu être découvert, de la part d'un certain Steven Vlaming d'Anvers, le commentaire suivant : « *Begrijpen jullie nu waarom er groeperingen zijn in Palestina die geleid worden door hamas en jihad . Omdat de regering van Israël , Gazastrook bezet,in handen neemt ,vernedert, isoleert,controleert en de bevelen door heeft en juist daarom zijn er vrijheidsstrijders die het opnemen voor hun land ,trots,eer familie en gezin . Hitler zag in de tijde hoe gevaarlijk ze waren vandaar ook Auschwitz enz... Men moet alle producten uit Israël boycotten zo gaan we (Vlamingen) ze (joden) een lesje leren » . (« Vous comprenez maintenant pourquoi il y a en Palestine des groupes dirigés par le Hamas et le Jihad. Parce que le gouvernement d'Israël occupe la bande de Gaza, la prend en main, nie, isole, contrôle, donne les ordres. C'est justement pour cela qu'il y a des combattants de la liberté qui se mobilisent pour leur terre, leur fierté, leur honneur et leur famille. Hitler disait à l'époque combien ils étaient dangereux, d'où Auschwitz etc... Nous devons boycotter tous les produits d'Israël, ainsi, nous allons, nous (les Flamands) leur (les Juifs) donner une petite leçon. ») Suite à la réaction d'un internaute, le post a été retiré du forum. <http://www.hln.be/hln/nl/1281/Israel-Palestina/article/detail/1058179/2010/01/23/Charles-Michel-mag-Gaza-niet-binnen.dhtml>*

50. 15/1

Cocktail Molotov sur une synagogue à Anvers

Dans l'après-midi de vendredi, un cocktail Molotov a été lancé sur la porte principale de la synagogue Bouwmeester. Le responsable du bâtiment l'a découvert au cours de son contrôle des lieux quotidien. Il a vu que le mur à côté de la porte d'entrée avait été incendié. Il a également découvert des éclats de verre au sol. La police a été immédiatement avertie et l'enquête est en cours.

51.13/1

Photos négationnistes sur les profils Facebook de membres de l'AEL

Certains utilisateurs du réseau social Facebook, également membres actifs de l'AEL (Arab European League), ont utilisé, pour illustrer leur profil, une caricature négationniste. Cette caricature avait déjà été publiée sur le site internet de l'organisation en février 2006, après l'affaire des caricatures de Mahomet et au nom de la liberté d'expression. La caricature en question reprend deux Juifs en train de compter des cadavres en espérant arriver à 6 millions (pour entretenir, selon eux sans doute, le mythe de la Shoah et faire comprendre qu'il n'y pas eu 6 millions de Juifs exterminés pendant la shoah). Le cas a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

52. 13/1

Propos antisémites sur un forum internet

Dans le cadre d'une discussion sur le site « Aidonoo.be », forum d'entraide et de convivialité de famiweb.be et guidesocial.be, on peut y retrouver, de la part d'un certain « Kebbouz » (parlant du drapeau israélien), les propos suivants : « *sa c'est pas bien , le drapau , retire le sil te plai , c'est kif kif hitler , sa , et nou on n'aime pas alor retire le sil te plai . en palestine , ya nos cousin qui meure , et cest a cause d israel , on est chez nou la bas , il fau qu il parte* ». Dans les pages qui suivent, on constate que certains semblent déposer plainte à la modération pour supprimer ces interventions mais elles sont toujours présentes. Ce lien a été communiqué au Centre pour l'Égalité des Chances.

<http://aidonoo.famiweb.be/les-topics-effaces--29644-590.html>
